

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 46 (1901)
Heft: 2

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pour officiers des armées de terre et de mer, une des meilleures en son genre. La médaille d'or qui lui a été délivrée à Paris le prouve. Il passa ensuite à l'historique et développa le mécanisme de l'institution de l'assurance, pour en revenir à l'organisation de la Société de prévoyance dont les fonctions principales sont les suivantes : constituer un fonds de pensions pour les associés ; pratiquer l'assurance en faveur des associés, des membres de leurs familles et des tiers ; garantir des secours aux associés mis à la retraite ; fournir des subventions aux veuves et orphelins d'associés.

La conférence du capitaine Molinari aura certainement pour effet d'accroître le nombre des associés de la très utile Société de prévoyance.

Vous avez donné la description, dans votre livraison de janvier, du nouveau matériel d'artillerie à tir rapide. De nouveaux essais ont eu lieu le 18 janvier au polygone de Nettuno en présence de S. M. le roi, du ministre de la guerre, du chef de l'Etat-Major, du lieutenant-général Alfan de Rivera, inspecteur général de l'artillerie, des généraux Forretta et Brusati, et de plusieurs officiers supérieurs. Sa Majesté prit le commandement d'une batterie de six pièces, ordonna des évolutions au pas et au galop, puis fit exécuter des tirs sur cibles à distances variées de 2500 à 6000 m. Très bons résultats.

Au dire des techniciens, le modèle expérimenté serait supérieur à tous ceux actuellement connus.

INFORMATIONS

SUISSE

Fondation Herzog. — Le comité de la *Fondation Herzog* adresse aux officiers d'artillerie la circulaire suivante :

Chers camarades,

Le capital de la « Fondation Herzog » instituée en 1889 à l'honneur de notre vénéré général chef de l'arme, destinée à contribuer au développement des officiers d'artillerie, atteint actuellement, grâce au précieux don de la famille du défunt et au produit des intérêts, la somme de 20 430 francs.

La Commission, nommée par le Conseil fédéral, tient à rappeler les dispositions suivantes du programme arrêté pour l'exercice de la Fondation :

6^o Les intérêts du Fonds Herzog sont utilisés en premier lieu à subsidier l'activité et les travaux volontaires des officiers d'artillerie, à moins que les

crédits alloués par les Chambres ne permettent au Département militaire fédéral d'accorder lui-même des récompenses.

Les subsides comportent l'ordre ci-après :

- a) Rapports relatifs aux voyages ayant pour but la visite des armées étrangères, l'examen de leurs manœuvres et de leurs établissements militaires.
- b) Primes à accorder à la solution de problèmes techniques ou tactiques.
- c) Acquisition d'objets et matériaux indispensables aux Collections.
- d) Subventions aux membres invalides du Corps d'instruction d'artillerie.

7^o Au commencement de chaque année, la Commission invite les officiers à profiter du Fonds Herzog dans trois organes de publicité, savoir : la *Zeitschrift für Artillerie und Genie*, la *Revue militaire suisse* et la *Schweiz. Militär-Zeitung*.

8^o Les rapports de voyages (art. 6, litt. a) ne pourront être publiés que moyennant l'autorisation du Département militaire fédéral.

La Commission prélèvera pour l'année 1901 une somme de 1000 francs qu'elle répartira comme suit :

- 1^o 500 fr. pour voyages à l'étranger d'officiers ou sociétés.
- 2^o 400 fr. pour travaux à primer.
- 3^o 100 fr. à la disposition du chef de l'arme pour compléter les bibliothèques des places d'armes.

Les concurrents au subside relatif aux voyages s'annonceront jusqu'à fin mars, et pour les travaux à primes jusqu'au 31 octobre 1901. Le jury sera composé de M. le colonel BLUNTSCHLI, président de la Fondation Herzog, de M. le colonel HEBBEL, chef de l'arme, et de M. le colonel SCHMID, instructeur en chef.

Questions ou problèmes à résoudre.

1^o Quelle est la tâche de l'artillerie de position en cas de résistance d'un adversaire ayant pénétré dans le pays ?

Son organisation et son armement actuels répondent-ils à sa mission ? sinon quels sont les changements ou améliorations nécessaires à provoquer ?

2^o Un groupe d'artillerie de campagne composé de 12 pièces (tir rapide) et 18 caissons (la réserve n'entre pas en ligne de compte) peut être réparti :

- en 2 batteries de 6 pièces et 9 caissons
- ou en 3 batteries de 4 pièces et 6 caissons.

Quels sont les avantages et les inconvénients de l'une et de l'autre répartition pour leur conduite et leur emploi au combat ?

La Commission soussignée espère que les officiers d'artillerie profiteront nombreux de l'invitation cordiale qui leur est faite.

Colonels DE LOES, BLUNTSCHLI, SCHUPBACH.

Adresse : M. le colonel BLUNTSCHLI, président de la Fondation Herzog, à Zurich.

FRANCE

A l'avenir, par réciprocité avec les mesures récemment arrêtées par le gouvernement impérial allemand, les officiers français qui se rendront en Allemagne devront, dans les 24 heures qui suivront leur arrivée dans une ville, donner leur nom et leur adresse soit au commandant d'armes, soit au commandant de place, suivant le cas, soit à l'autorité civile locale, à défaut d'autorité militaire.

Pour les séjours en Alsace-Lorraine, les dispositions antérieures restent en vigueur.

— **Manœuvres d'automne en 1901.** — Il sera exécuté deux manœuvres d'armées sous la haute direction du général Brugère, vice-président du conseil supérieur de la guerre: L'une dans la région de l'Est, à laquelle prendront part les 1^{er}, 2^e, 6^e et 20^e corps d'armée, et quatre divisions de cavalerie (2^e, 3^e moins la 1^{re} brigade de cuirassiers), 4^e et 5^e. L'autre dans la région de l'Ouest, à laquelle prendront part les 11^e et 18^e corps d'armée, la 34^e brigade d'infanterie du 9^e corps, la 46^e du 12^e corps, la 1^{re} brigade de cuirassiers de la 3^e division de cavalerie et le 7^e régiment de hussards.

Il sera exécuté deux manœuvres de division de cavalerie. A la première prendront part la 7^e division de cavalerie et les 7^e et 8^e brigades de cavalerie. A la seconde, la 5^e brigade de cuirassiers et la 6^e brigade de dragons, de la 6^e division de cavalerie, et la 14^e brigade de cavalerie.

Des manœuvres de fortresse auront lieu au camp de Châlons.

Enfin, indépendamment des manœuvres qui précèdent, il sera exécuté, dans les Alpes et les Vosges, ainsi qu'en Algérie et en Tunisie, des manœuvres qui feront ultérieurement l'objet d'instructions spéciales.

ITALIE

Le fusil Freddi. — La livraison de novembre de la *Rivista di artiglieria e genio* donne un résumé sur le nouveau fusil automatique modèle 1900 du lieutenant-colonel Freddi. L'auteur de l'article, en même temps inventeur du fusil, nous en fait une description détaillée et d'après ses expériences personnelles, on a tout lieu de croire que l'arme soit vraiment digne d'intérêt.

Cette arme nouvelle est à répétition et à chargement automatique. La force de recul est utilisée pour ouvrir la culasse, extraire la douille, recharger l'arme avec une nouvelle cartouche, refermer la culasse et enfin obtenir la tension des organes de percussion. De cette manière le tireur peut employer toutes les cartouches de son magasin en pressant successivement sur la détente sans être obligé de retirer l'arme de l'épaule.

Le mécanisme de ce fusil a le grand avantage de pouvoir s'appliquer à une arme à feu d'un calibre et d'un mécanisme quelconques.

Le fusil et son mécanisme ne dépassent pas le poids moyen de 3 kg. 850 gr.

Les avantages tels que nous les indique l'auteur sont :

1^o Extrême simplicité de l'appareil de fermeture, l'obturateur n'étant composé que de trois pièces.

2^o Fermeture du canon par le percuteur au moyen d'un seul ressort qui sert à fermer la culasse et à armer le percuteur.

3^o Impossibilité que le coup parte avant la fermeture de la culasse parce que le percuteur ne peut avancer qu'après avoir accompli cette fermeture.

4^o Certitude pour le tireur que le coup ne partira pas si la cartouche précédente n'est pas partie ou si le projectile est resté dans le canon. Dans ces alternatives, le canon ne recule pas et l'obturateur n'ouvre pas la culasse.

5^o Finalement, grande facilité dans le maniement de l'arme pendant le tir et fatigue réduite au minimum, le tireur pouvant employer toutes ses cartouches sans retirer l'arme de l'épaule et sans être gêné par le recul

F.

SUÈDE

Le nouveau fusil. — Le *Tageblatt* reçoit de Stockholm des renseignements relatifs au nouveau fusil suédois, dont a parlé M. Bebel au Reichstag.

Le fusil construit par le lieutenant Friberg, aujourd'hui décédé, a été perfectionné par l'ingénieur Hejellmann. Il a été essayé déjà en Suède et donna des résultats satisfaisants. Le ministre d'Allemagne à Stockholm appela l'attention de son gouvernement sur cette arme.

Le gouvernement allemand commanda deux fusils conformément au calibre en usage en Allemagne, ils seront livrés en février.

L'Angleterre a fait une commande analogue.

(France militaire, 19 décembre 1900).

TRANSVAAL

Chirurgie d'armée. — M. le Dr H. Küttner a suivi la guerre du Transvaal. Il a assisté à plusieurs batailles importantes, a été à même de recueillir des observations chirurgicales sur les champs de bataille même, puis de suivre l'évolution des blessures dans les principaux hôpitaux des deux républiques sud-africaines.

La *Semaine médicale*, numéro du 16 janvier, nous apporte un résumé des travaux de M. Küttner :

« Il a fait largement usage de la radiographie, malgré des conditions extérieures très défavorables. Les accumulateurs utilisés à cet effet étaient chargés à l'aide d'un moteur à pétrole actionnant une machine dynamo-électrique. Quant à l'utilité de ce moyen de diagnostic en chirurgie de guerre, M. Küttner estime qu'elle est diminuée par l'emploi des projectiles modernes « à chemise » ; elle est, par contre, incontestable dans l'étude théorique des blessures par armes à feu, et surtout en cas de blessures par shrapnels, lesquelles ressemblent à celles que produisaient les anciennes balles en plomb sans chemise. En dehors de la recherche des projectiles en général, cette méthode rend des services pour l'étude des lésions du système nerveux central et périphérique ; elle permet aussi d'établir le diagnostic et le pronostic des fractures par armes à feu. M. Küttner résume sa manière de voir en disant que, bien que l'on puisse s'en passer dans les guerres modernes, la radiographie est cependant une ressource trop précieuse pour qu'on en refuse le secours aux blessés.

» Au point de vue de l'armement, dans la guerre actuelle, il s'agissait surtout du fusil Mauser du côté des Boers et du Lee-Metford ou du Lee-Enfield chez les Anglais. Les balles dum-dum et les autres modifications destinées à rendre explosifs les projectiles ordinaires n'ont été employées que rarement. Les Boers se servirent parfois de balles dum-dum prises aux Anglais ; ils en fabriquèrent très exceptionnellement en sciant la pointe du projectile Mauser, mais ne recurent aucun projectile de cette nature de leur gouvernement.

» Comme projectiles d'artillerie, les plus importants sont les shrapnels et les petits projectiles du canon Nordenfelt-Maxim, tandis que les boulets à la lyddite paraissent avoir été de moindre importance.

» L'auteur discute ensuite les différents effets des projectiles modernes. Il a constaté que la douleur initiale, au moment de la blessure, est généralement insignifiante ; le shock (l'impression) proprement dit est d'ordinaire peu considérable, et de nombreux blessés ont continué le combat même après avoir été touchés par plusieurs projectiles. L'hémorragie externe est habituellement très faible ; elle est d'autant moins grave que la plaie cutanée est moins étendue. Les seules hémorragies sérieuses que l'on ait observées se rapportent à des lésions des gros vaisseaux ; mais on a constaté des guérisons même après la blessure de la carotide ou de la fémorale (artère principale de la cuisse). Il résulte de ces indications que la mort par hémorragie externe sur le champ de bataille est peu fréquente ; il n'en va pas de même des hémorragies internes par lésion des cavités abdominale et thoracique. Le chirurgien est donc rarement amené à pratiquer des ligatures sur le lieu du combat. La plupart des lésions, autrefois mortelles, des gros vaisseaux amènent seulement à l'heure actuelle, grâce à l'étroitesse de la plaie cutanée, la formation d'un anévrisme dont le développement s'effectue en général de deux à huit

semaines après la blessure. Comme conséquence, le traitement se réduira souvent à la compression ; en cas d'échec, l'intervention s'imposera, mais on ne la pratiquera que si l'on se trouve dans des conditions d'asepsie parfaites.

» Quant aux lésions osseuses, M. Küttner a pu constater qu'elles sont accompagnées très fréquemment d'une plaie cutanée moins étendue qu'on ne pourrait le croire d'après les expériences faites sur les cadavres ; l'orifice de sortie atteint rarement 5 cm., celui d'entrée est presque toujours très petit. La plupart des fractures présentent de nombreuses esquilles ; on a cependant constaté exceptionnellement une simple perforation de la diaphyse sans fracture. L'os est détruit sur une longueur — assez constante quelle que soit la distance d'où le projectile est lancé — qui est de 12 à 14 cm. pour le fémur, de 10 cm. pour le tibia et de 9 à 10 cm. pour l'humérus. Le volume des esquilles est variable : il est plus considérable dans les coups de feu tirés de loin, comme l'avaient montré les expériences sur le cadavre. Les fractures affectent ordinairement la forme « en papillon » : elles sont compliquées le plus souvent de fissures assez étendues le long de la diaphyse et même à travers l'épiphyse.

» Les fractures diaphysaires renferment fréquemment des projectiles entiers ou des fragments de projectiles. Quant aux épiphyses et aux os spongieux, ils se comportent comme les diaphyses dans les cas où ils sont composés surtout de substance compacte (épiphyse inférieure de l'humérus) ; au contraire, lorsque le tissu spongieux est prépondérant, on observe ordinairement la formation d'un sillon ou d'une perforation de l'os sans esquilles. Dans les coups de feu à bout portant ou à petite distance, la substance spongieuse est écrasée sur une grande étendue, et la partie attenante de la diaphyse est réduite en esquilles. Enfin, les os plats présentent une simple perforation sans rien de particulier.

» Les lésions articulaires sont caractérisées par l'épanchement sanguin. Elles ne renferment que rarement le projectile. La rotule est généralement traversée sans fracture.

» Le pronostic des fractures et des lésions articulaires est si favorable que M. Küttner n'a eu l'occasion de pratiquer qu'une seule amputation et qu'une seule résection articulaire. Il attribue ce fait à l'observation stricte des règles thérapeutiques établies par M. von Bergmann, consistant en la simple occlusion et en l'immobilisation. Mais il est important que les blessés n'aient pas à subir un long transport immédiatement après le combat ; on les laissera plutôt quelques jours à proximité du champ de bataille avant de les transférer à l'hôpital.

» Les lésions du crâne furent très fréquentes, surtout chez les Anglais. Les blessures à bout portant amènent généralement un éclatement complet du cerveau et de la boîte crânienne. Cependant, dans un assez grand nombre de faits (généralement à la suite de coups de feu tirés à grande

distance), la mort n'est pas immédiate ou même la guérison survient après une perte de connaissance plus ou moins longue et l'apparition de symptômes cérébraux de différente nature. Comme traitement de ces lésions, l'auteur estime que la trépanation ne devrait être pratiquée que dans des cas bien déterminés et uniquement quand on se trouve dans des conditions d'asepsie parfaites. Les signes d'augmentation de la pression intracranienne ne doivent pas être considérés comme une indication opératoire, car on les rencontre toujours après ces blessures. Il en est de même des symptômes d'irritation ou de paralysie localisées de nature corticale, observés immédiatement après le traumatisme. L'intervention s'impose, au contraire, lorsque la pression intracranienne augmente progressivement, quand il survient de nouveaux symptômes, et enfin toutes les fois que le malade présente des signes d'infection.

» Les lésions de la moelle épinière ont régulièrement amené l'issue fatale, sans que le traitement chirurgical ait jusqu'à présent donné de succès.

» Les plaies du cœur par coups de feu furent l'une des causes les plus fréquentes de mort sur le champ de bataille. Des observations faites par des chirurgiens anglais dans la guerre actuelle ont montré cependant que les blessures cardiaques à grande distance sont parfois susceptibles de guérison.

» Le pronostic des lésions pulmonaires, qui furent des plus fréquentes, est très favorable. C'est surtout dans cette région que les plaies produites par les projectiles de petit calibre sont beaucoup plus bénignes que celles que faisaient les armes de 11 à 13 mm.; il ne fut pas rare de voir des hommes continuer le combat, alors même que leurs poumons avaient été atteints par un ou deux projectiles. Les symptômes inquiétants disparaissent souvent au bout de huit à quinze jours. L'hémoptysie (crachement de sang) se produit dans la moitié des cas. L'épanchement sanguin dans la cavité pleurale n'a jamais fait défaut, mais parfois il ne put être constaté qu'au bout de quelques jours; il fut généralement considérable chez les blessés ayant subi un long transport. L'hémopneumothorax (accumulation d'air et de sang dans la cavité de la plèvre (autour du poumon) fut beaucoup plus rare: M. Küttner ne l'a rencontré que quatre fois. Il y eut de l'emphysème (air sous la peau) cutané, par contre, dans le cinquième des cas environ. Le traitement, absolument conservateur, n'exige que le repos complet, et la ponction de l'épanchement sanguin est inutile. Le repos doit être continué assez longtemps, la mort étant survenue, par hémorragie secondaire, même au vingtième jour après la blessure.

» Au point de vue des lésions de la cavité abdominale, la guerre actuelle a été des plus instructives, car elle a prouvé que nombre de plaies abdominales guérissent sans intervention. Celle-ci ne saurait être utile que pratiquée dans les premières heures qui suivent la blessure, ce qui

est généralement irréalisable en chirurgie de guerre. Quant aux sujets amenés à l'hôpital seulement au bout de quelques heures, M. Küttner a vu qu'il est préférable de s'abstenir chez eux de toute opération. Parmi les vingt-cinq faits de ce genre qu'il a observés, onze se sont terminés par la mort, dont quatre après intervention, tandis que les quatorze blessés non opérés ont guéri. L'auteur attribue ce fait remarquable d'abord à ce que les intestins des blessés sont généralement vides, la durée du combat étant plus longue qu'autrefois ; ensuite à ce que, dans un certain nombre de faits, le projectile traverse l'abdomen sans produire de lésion intestinale ; enfin, dans les cas — les plus fréquents — où l'intestin est atteint, la perforation est si petite qu'elle est obturée rapidement par des adhérences ou par l'éversion de la muqueuse. Parfois, la guérison spontanée ne survient qu'après la formation d'abcès stercoraux et de fistules intestinales. Ici encore, un transport prolongé joue un grand rôle dans l'issue fatale de ces blessures.

» M. Küttner ne reconnaît, en somme, comme indication absolue pour la laparotomie (ouverture du ventre) que les hémorragies intra-abdominales graves, à condition que l'état du blessé laisse encore quelques chances de succès. La laparotomie pour plaies de l'intestin ne saurait être pratiquée que sur les sujets amenés à l'hôpital au cours des sept premières heures, et uniquement lorsque le personnel médical n'a pas de devoirs plus urgents à remplir. »

La conclusion de l'auteur est celle à laquelle ont conduit de nombreuses observations déjà : le projectile de petit calibre et à chemise est, d'une manière générale, moins meurtrier que l'ancien projectile de gros calibre et sans chemise. Les blessures que produisent ces derniers ne sont plus représentées actuellement que par celles que font les shrapnels.



BIBLIOGRAPHIE

Correspondance intime du général Jean Hardy (1797-1802). Un vol. in-16. Prix : 3 fr. 50. Paris 1901, librairie Plon-Nourrit et Cie.

La librairie Plon publie un volume du plus vif intérêt : la *Correspondance intime du général Jean Hardy, de 1797 à 1802*, recueillie par son petit-fils le général Hardy de Périni. Jean Hardy fut un des généraux les plus remarquables des armées victorieuses de la première République. La Révolution le trouve fourrier à Royal-Monsieur. Il s'enrôla devant l'autel de la Patrie et alla gagner à Valmy ses épaulettes de chef de bataillon. Il fit des prodiges de valeur aux armées de Sambre-et-Meuse, d'Allemagne, du Rhin. Il participa à l'expédition d'Irlande où les Anglais le firent prisonnier. Gouverneur de Mayence, puis inspecteur général aux revues, il alla